

RAPPORT FINANCIER INTERMÉDIAIRE

1^{er} TRIMESTRE 2019-2020

Clos le 22 juin 2019

RÉSULTAT NET	VENTES
260,8 M\$	763,6 M\$
+0,3%	+1,2%

BÉNÉFICE BRUT	RATIO DES CHARGES NETTES SUR VENTES
380 M\$	15,6 %
+0,2%	



SAQ

LE GOÛT DE PARTAGER

REVUE FINANCIÈRE

Le présent rapport financier passe en revue l'exploitation de la Société des alcools du Québec (SAQ) pour le trimestre de 12 semaines clos le 22 juin 2019, ainsi que sa situation financière à cette date. Ce rapport doit être lu en parallèle avec les états financiers intermédiaires résumés non audités et les notes afférentes inclus dans le présent document ainsi qu'avec les états financiers consolidés annuels audités de l'exercice clos le 30 mars 2019, les notes afférentes et la revue financière présentés dans le rapport annuel 2019. L'information présentée ci-après est datée du 28 août 2019.

VENTES

Les ventes du premier trimestre de l'exercice 2019-2020 se sont élevées à 763,6 millions de dollars comparativement à 754,7 millions de dollars au trimestre correspondant de l'exercice précédent, soit une hausse de 8,9 millions de dollars ou 1,2%. Pour la même période, les ventes en volume ont diminué de 2,4%, passant de 49,5 millions de litres à 48,3 millions de litres.

Le réseau des succursales et des centres spécialisés a réalisé des ventes de 693,2 millions de dollars pour le premier trimestre contre 673,9 millions de dollars pour l'exercice précédent, soit une hausse de 2,9%. Les ventes en volume de ce réseau sont demeurés stables à 39,7 millions de litres.

Le panier moyen des achats effectués par les consommateurs en succursale s'est élevé à 48,78\$ comparativement à 47,85\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le prix de vente moyen au litre s'est établi à 19,10\$ en regard de 18,60\$ au premier trimestre de l'exercice 2018-2019.

Les ventes effectuées auprès du réseau des grossistes-épiciers ont totalisé 70,4 millions de dollars, soit une diminution de 10,4 millions de dollars ou 12,9%. Les ventes en volume correspondantes ont connu une baisse de 12,2% pour s'établir à 8,6 millions de litres. La baisse des ventes effectuées auprès du réseau des grossistes-épiciers au cours du premier trimestre est principalement attribuable à l'important niveau de commandes enregistré par ce réseau auprès de la SAQ lors du quatrième trimestre de 2018-2019.

PAR CATÉGORIES DE PRODUITS

Les ventes de vins ont enregistré une baisse de 3,5 millions de dollars pour s'établir à 546 millions de dollars. Les ventes en volume pour cette catégorie ont connu une baisse de 4,3% ou 1,7 million de litres, pour se situer à 37,7 millions de litres.

Les spiritueux, commercialisés uniquement dans le réseau des succursales et des centres spécialisés, ont enregistré une croissance de 5,9% passant de 179,3 millions de dollars à 189,8 millions de dollars. Les ventes en volume de cette catégorie se sont élevées à 5,9 millions de litres comparativement à 5,7 millions de litres pour la même période de l'exercice précédent, soit une progression de 3,5%.

Les ventes de boissons panachées ont affiché une hausse de 2,4 millions de dollars ou 12,6% pour se situer à 21,4 millions de dollars. Les ventes en volume correspondantes ont quant à elles augmenté de 11,4% pour se chiffrer à 3,9 millions de litres.

Finalement, les ventes de la catégorie des bières, des cidres et des produits complémentaires ont atteint 6,4 millions de dollars, soit une baisse de 0,5 million de dollars. Les ventes en volume ont diminué de 11,1% pour se situer à 0,8 million de litres.

BÉNÉFICE BRUT

Le bénéfice brut pour les 12 premières semaines de l'exercice 2019-2020 s'est établi à 380 millions de dollars comparativement à 379,2 millions de dollars pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 0,8 million de dollars. Exprimée en pourcentage des ventes, la marge brute s'établit à 49,8% par rapport à 50,3% lors de l'exercice précédent.

ADOPTION DE NOUVELLES NORMES COMPTABLES

La Société s'est conformée aux nouvelles normes IFRS publiées et révisées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et adoptées par le Conseil des normes comptables du Canada devant être obligatoirement appliquées pour un exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2019.

Modifications des normes devant obligatoirement être appliquées pour l'exercice considéré

En janvier 2016, l'IASB a publié la norme IFRS 16, laquelle remplace l'IAS 17 « Contrats de location » et certaines autres interprétations liées aux contrats de location. L'IFRS 16 supprime le classement à titre de contrat de location simple et impose aux preneurs de constater tous les contrats de location à l'état de la situation financière en comptabilisant un actif au titre de droits d'utilisation et une obligation locative. Une exemption est permise pour les contrats de location à court terme et pour les contrats de location pour lesquels l'actif sous-jacent a une faible valeur. L'IFRS 16 conserve en grande partie l'approche de l'IAS 17 pour la comptabilisation des contrats de location par le bailleur et présente de nouvelles obligations d'informations à fournir. La Société étant assujettie à d'importantes obligations contractuelles en lien avec ses succursales sous forme de contrats de location simple conformément à l'IAS 17, l'adoption de la norme IFRS 16 a donné lieu à une hausse significative des actifs et des passifs et à une hausse de la charge d'intérêt associée aux obligations locatives. La Société a adopté les exigences de l'IFRS 16 le 31 mars 2019 selon la méthode rétrospective modifiée et les chiffres comparatifs n'ont pas été retraités, telle que permis par la norme.

Se reporter à la note 4 des états financiers intermédiaires résumés non audités pour la période de 12 semaines close le 22 juin 2019 pour plus de précisions sur l'adoption de la norme IFRS 16.

CHARGES NETTES

Les charges nettes représentent les frais de vente et mise en marché, de distribution et d'administration, desquels sont déduits les revenus publicitaires, promotionnels et divers. Elles incluent également les charges financières nettes.

Établies ainsi, les charges nettes du premier trimestre sont demeurées stables à 119,2 millions de dollars comparativement au même trimestre de 2018-2019. Exprimées en fonction des ventes, les charges nettes du premier trimestre présentent un taux de 15,6 % en regard de 15,8 % pour la même période de l'exercice précédent.

La rémunération du personnel, qui représente la principale catégorie des charges nettes, a totalisé 84,5 millions de dollars, une augmentation de 0,7 million de dollars ou 0,8 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Les frais d'occupation d'immeubles, qui constituent la seconde catégorie de charges nettes en importance, se sont élevés à 20,5 millions de dollars contre 21,1 millions de dollars au premier trimestre de 2018-2019, soit une baisse de 0,6 million de dollars ou 2,8 %. Cette diminution est attribuable en partie à l'adoption au 31 mars 2019 de la norme IFRS 16 « Contrats de location » qui a résulté en une charge d'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation inférieure à celle comptabilisée à titre de charge locative conformément aux exigences de l'IAS 17. Cette diminution est toutefois partiellement compensée par des charges supplémentaires de financement liées aux obligations locatives. L'information comparative n'a pas été retraitée pour les années antérieures à 2019-2020. Se reporter à la note 4 des notes afférentes aux présents états financiers pour plus de détails.

Les frais d'utilisation de l'équipement et des fournitures ont diminué de 0,7 million de dollars pour se situer à 8,7 millions de dollars.

Enfin, les autres charges ont connu une augmentation de 0,6 million de dollars ou 12,2 %, comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour totaliser 5,5 millions de dollars. Cette hausse est attribuable à l'impact de la norme IFRS 16 qui a eu comme incidence l'accroissement des charges financières nettes de 1,4 million de dollars.

RÉSULTAT NET ET RÉSULTAT GLOBAL

Le résultat net pour le trimestre a atteint 260,8 millions de dollars, soit une augmentation de 0,8 million de dollars ou 0,3 % par rapport à la période correspondante de l'exercice 2018-2019. La marge nette dégagée par l'exploitation pour cette période s'est établie à 34,2 % contre 34,5 % en 2018-2019. Au cours du trimestre, la SAQ n'a effectué aucune opération ayant eu une incidence sur le résultat global.

REVENUS GOUVERNEMENTAUX

Les revenus gouvernementaux sont constitués du résultat net de la SAQ auquel s'ajoutent les remises de diverses taxes à la consommation ainsi que celles des droits d'accise et de douane. Pour le premier trimestre de l'exercice 2019-2020, ces revenus ont atteint 516,1 millions de dollars comparativement à 515,5 millions de dollars pour la même période en 2018-2019, soit une hausse de 0,6 million de dollars ou 0,1 %. Cette augmentation s'explique par la croissance du résultat net enregistré au cours du trimestre ainsi que par un prélèvement plus important des droits d'accise et de douane.

INVESTISSEMENTS

La SAQ a investi 3,3 millions de dollars en immobilisations lors de son premier trimestre. De ce montant, 1,8 million de dollars a été consacré à l'amélioration de ses établissements commerciaux et locatifs. Une somme de 1,3 million de dollars a également été dédiée au programme de développement continu de ses infrastructures informationnelles. Finalement, 0,2 million de dollars a été investi dans la mise à niveau du matériel roulant et de l'équipement.

SITUATION FINANCIÈRE

Au 22 juin 2019, la SAQ affichait un actif total de 1,156 milliard de dollars comparativement à 913,8 millions de dollars au 30 mars 2019. La trésorerie et équivalents de trésorerie, la valeur des stocks ainsi que les dépôts et charges payées d'avance ont connu des baisses respectives de 71,3 millions de dollars, 6,7 millions de dollars et de 8,8 millions de dollars. Ces diminutions ont principalement été atténuées par une augmentation de 24,8 millions de dollars des comptes clients et autres débiteurs. L'actif à long terme a quant à lui augmenté de 303,8 millions de dollars pour totaliser 497,7 millions de dollars. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation des actifs au titre de droits d'utilisation relatifs aux baux des succursales qui découlent de l'adoption de la norme IFRS 16 au 31 mars 2019.

Par ailleurs, le passif à court terme se chiffrait à 592,3 millions de dollars au 22 juin 2019, une baisse de 246 millions de dollars par rapport au 30 mars 2019. Cette variation s'explique principalement par le paiement du dividende de 300,9 millions de dollars ainsi que par la diminution des comptes fournisseurs et autres charges à payer de 21,6 millions de dollars. Ces diminutions ont été partiellement compensées par l'augmentation des taxes et droits gouvernementaux à payer de 24,7 millions de dollars. De plus, l'application de la norme IFRS 16 a généré la comptabilisation d'obligations locatives à la hauteur de 309,1 millions de dollars dont 53,6 millions de dollars classés dans les passifs courants à la fin du présent trimestre.

PERSPECTIVES FINANCIÈRES

La direction est satisfaite des résultats obtenus à son premier trimestre. La SAQ prévoit poursuivre sa croissance grâce à ses initiatives commerciales et à l'amélioration de sa performance.

ÉTAT RÉSUMÉ DU RÉSULTAT GLOBAL

(en milliers de dollars canadiens)
(non audité)

	Trimestres de 12 semaines clos les	
	22 juin 2019	23 juin 2018
VENTES (note 5)	763 639 \$	754 651 \$
COÛT DES PRODUITS VENDUS (note 5)	383 687	375 438
BÉNÉFICE BRUT (note 5)	379 952	379 213
Frais de vente et mise en marché et distribution	113 694	112 434
Frais d'administration	20 523	21 729
Revenus publicitaires, promotionnels et divers	(16 094)	(15 017)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	261 829	260 067
Charges financières (produits nets de financement)	(291)	17
Intérêts versés en vertu des obligations locatives (note 4)	1 366	–
Charges financières nettes	1 075	17
RÉSULTAT NET ET RÉSULTAT GLOBAL POUR LE TRIMESTRE	260 754 \$	260 050 \$

Les états financiers intermédiaires résumés reflètent l'adoption, au 31 mars 2019, de la norme IFRS 16. Pour plus de précisions sur cette norme, consulter la note 4 des notes afférentes aux présents états financiers.

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers intermédiaires résumés.

ÉTAT RÉSUMÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers de dollars canadiens)
(non audité)

	Trimestre de 12 semaines clos le 22 juin 2019				
	Capital-actions	Résultats nets non distribués	Autres éléments du résultat global	Avances à l'actionnaire	Total
SOLDE AU 30 MARS 2019	30 000 \$	15 199 \$	(5 492)\$	– \$	39 707 \$
Résultat net	–	260 754	–	–	260 754
Avances à l'actionnaire	–	–	–	(29 083)	(29 083)
SOLDE AU 22 JUIN 2019	30 000 \$	275 953 \$	(5 492)\$	(29 083)\$	271 378 \$

	Trimestre de 12 semaines clos le 23 juin 2018				
	Capital-actions	Résultats nets non distribués	Autres éléments du résultat global	Avances à l'actionnaire	Total
SOLDE AU 31 MARS 2018	30 000 \$	15 199 \$	(4 059)\$	– \$	41 140 \$
Résultat net	–	260 050	–	–	260 050
Avances à l'actionnaire	–	–	–	(33 335)	(33 335)
SOLDE AU 23 JUIN 2018	30 000 \$	275 249 \$	(4 059)\$	(33 335)\$	267 855 \$

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers résumés.

ÉTAT RÉSUMÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(en milliers de dollars canadiens)
(non audité)

	22 juin 2019	30 mars 2019
ACTIF		
Actif courant		
Trésorerie	148 184 \$	219 528 \$
Comptes clients et autres débiteurs (note 6)	89 418	64 589
Stocks	410 312	416 972
Dépôts et charges payées d'avance	9 968	18 801
	657 882	719 890
Immobilisations corporelles	169 816	172 166
Immobilisations incorporelles	21 470	21 672
Actifs au titre de droits d'utilisation (note 4)	305 053	–
Actif net au titre des prestations définies du régime de retraite	1 341	86
	1 155 562 \$	913 814 \$
PASSIF		
Passif courant		
Comptes fournisseurs et autres charges à payer	360 690 \$	382 280 \$
Taxes et droits gouvernementaux à payer	157 963	133 251
Provisions	20 043	21 873
Tranche à moins d'un an des obligations locatives (note 4)	53 641	–
Dividende à payer	–	300 917
	592 337	838 321
Obligations locatives (note 4)	255 442	–
Passif au titre des crédits de congés de maladie cumulés	36 405	35 786
	884 184	874 107
CAPITAUX PROPRES		
Capital-actions	30 000	30 000
Résultats nets non distribués	275 953	15 199
Autres éléments du résultat global	(5 492)	(5 492)
Avances à l'actionnaire	(29 083)	–
	271 378	39 707
	1 155 562 \$	913 814 \$

Les états financiers intermédiaires résumés reflètent l'adoption, au 31 mars 2019, de la norme IFRS 16. Pour plus de précisions sur cette norme, consulter la note 4 des notes afférentes aux présents états financiers.

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers résumés.

TABLEAU RÉSUMÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en milliers de dollars canadiens)
(non audité)

Trimestres de 12 semaines clos les

22 juin 2019

23 juin 2018

ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Résultat net	260 754 \$	260 050 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	4 354	4 545
Amortissement des immobilisations incorporelles	1 447	2 483
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	13 510	–
Gain à la cession d'immobilisations corporelles	(31)	(92)
Charge au titre des crédits de congés de maladie	741	725
Charge au titre du régime de retraite	261	258
Ajustements pour charges financières nettes (produits nets de financement) et autres	811	(236)
	281 847	267 733
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	(3 594)	64 057
Intérêts payés	(5)	(16)
Intérêts perçus	560	252
Intérêts versés en vertu des obligations locatives	(1 366)	–
Prestations versées au titre du régime des crédits de congés de maladie cumulés	(122)	(305)
Capitalisation de l'obligation au titre des prestations définies du régime de retraite	(1 498)	(1 000)
Prestations versées au titre du régime de retraite	(18)	(17)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	275 804	330 704
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(2 004)	(932)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(1 245)	(152)
Produit de cession d'immobilisations corporelles	31	12 310
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(3 218)	11 226
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Loyers versés en trésorerie en vertu des obligations locatives	(13 930)	–
Avances sur dividende	(29 083)	(33 335)
Dividende	(300 917)	(281 664)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(343 930)	(314 999)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE	(71 344)	26 931
TRÉSORERIE AU DÉBUT	219 528	134 821
TRÉSORERIE À LA FIN	148 184 \$	161 752 \$

Les états financiers intermédiaires résumés reflètent l'adoption, au 31 mars 2019, de la norme IFRS 16. Pour plus de précisions sur cette norme, consulter la note 4 des notes afférentes aux présents états financiers.

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers résumés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Trimestres clos les 22 juin 2019 et 23 juin 2018
(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux)
(non audités)

1

GÉNÉRALITÉS, STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Société des alcools du Québec (la Société mère) est constituée en vertu de la *Loi sur la Société des alcools du Québec* (RLRQ, c. S-13). Son siège social est situé au 7500, rue Tellier, à Montréal, Québec, Canada. La Société mère et sa filiale 9268-2707 Québec Inc. (collectivement la Société) ont pour mandat de faire le commerce des boissons alcooliques. Cette filiale a été dissoute en date du 15 mai 2019.

Le 12 juin 2018, à la suite de l'adoption du projet de loi n° 157 – *Loi constituant la Société québécoise du cannabis (SQDC), édictant la Loi encadrant le cannabis et modifiant diverses dispositions en matière de sécurité routière* –, ce mandat a été modifié afin d'y inclure la vente du cannabis dans une perspective de protection de la santé, afin d'intégrer les consommateurs au marché licite du cannabis et de les y maintenir, sans favoriser la consommation de cannabis (article 16.1 de la *Loi sur la Société des alcools du Québec*). La Société exerce cette mission exclusivement par l'entremise de la Société québécoise du cannabis (SQDC), compagnie à fonds social, constituée en vertu de l'article 23.1 de la *Loi sur la Société des alcools du Québec*. La SQDC, bien qu'elle soit considérée comme une filiale de la Société dans la *Loi*, ne répond pas aux critères d'une filiale selon les Normes internationales d'information financière (IFRS). Elle est plutôt considérée comme une entreprise associée. Par conséquent, les comptes de cette entité ne sont pas consolidés avec ceux de la Société.

À titre de société d'État, la Société est exonérée de l'impôt sur les bénéfices.

2

EXERCICE FINANCIER

L'exercice financier de la Société se termine le dernier samedi du mois de mars. L'exercice financier qui prendra fin le 28 mars 2020 et celui clos le 30 mars 2019 comprennent 52 semaines d'exploitation chacun.

3

MODE DE PRÉSENTATION

Les présents états financiers intermédiaires résumés de la Société ont été préparés conformément à l'IAS 34 « Information financière intermédiaire ». Ils utilisent les mêmes méthodes comptables que celles décrites dans les états financiers consolidés annuels audités de l'exercice clos le 30 mars 2019 qui ont été préparés conformément aux IFRS à l'exception des normes comptables entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2019. Les états financiers intermédiaires résumés n'incluent pas toutes les informations requises selon les IFRS pour des états financiers complets et doivent donc être lus avec les états financiers consolidés annuels audités et les notes inclus dans le rapport annuel de la Société de l'exercice clos le 30 mars 2019.

Les états financiers intermédiaires résumés de la Société pour le trimestre clos le 22 juin 2019 ont été approuvés par le comité d'audit du 28 août 2019. Ceux-ci regroupent, pour le trimestre clos le 23 juin 2018, les comptes de la Société mère ainsi que ceux de sa filiale, 9268-2707 Québec inc., laquelle n'a généré aucune activité économique depuis l'exercice clos le 28 mars 2015. La filiale 9268-2707 Québec inc., a été dissoute en date du 15 mai 2019.

Les résultats opérationnels des périodes intermédiaires ne reflètent pas nécessairement les résultats opérationnels de l'exercice entier. Historiquement, le troisième trimestre a donné lieu à des revenus et à une rentabilité supérieure, notamment puisqu'il comporte 16 semaines.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Trimestres clos les 22 juin 2019 et 23 juin 2018
(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux)
(non audités)

4

ADOPTION DE NOUVELLES NORMES COMPTABLES

IFRS 16 – Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, laquelle remplace l'IAS 17 « Contrats de location » et certaines autres interprétations liées aux contrats de location.

L'IFRS 16 modifie la définition du contrat de location, établit les principes concernant l'évaluation, la comptabilisation et la présentation des contrats de location, ainsi que les informations à fournir à leurs sujets, pour les deux parties au contrat, soit le preneur et le bailleur. L'IFRS 16 supprime le classement à titre de contrat de location simple et impose aux preneurs de constater tous les contrats de location à l'état de la situation financière en comptabilisant un actif au titre de droits d'utilisation et une obligation locative. Une exemption est permise pour les contrats de location à court terme et les contrats de location dont l'actif sous-jacent a une faible valeur. Ces exemptions sont comptabilisées à titre de charges d'exploitation de manière linéaire sur la durée du contrat de location.

L'actif au titre de droits d'utilisation est initialement évalué au coût, lequel comprend le montant initial de l'obligation locative, les paiements de loyers versés à la date de début du contrat de location ou avant cette date déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus, les coûts directs initiaux engagés, une estimation des coûts de démantèlement, de remise en état de l'actif ou de restauration. L'actif au titre de droits d'utilisation est par la suite évalué au coût, sauf s'il se qualifie pour le modèle de la juste valeur (applicable aux immeubles de placement), diminué du cumul des amortissements et de pertes de valeur et ajusté pour tenir compte des réévaluations de l'obligation locative. L'actif au titre de droits d'utilisation est amorti sur la durée la plus courte entre la durée du contrat de location et la durée d'utilité du bien sous-jacent.

L'obligation locative est initialement évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers futurs, actualisée selon le taux implicite ou le taux d'emprunt marginal de la Société à la date de première application si le preneur ne peut déterminer le taux implicite. Les paiements de loyers utilisés pour les calculs comprennent principalement les paiements de loyer fixes (y compris en substance), les paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux, le prix d'exercice de toute option d'achat que la Société a la certitude raisonnable d'exercer, les pénalités exigées en cas de résiliation du contrat de location, si la durée du contrat de location reflète l'exercice par la Société de l'option de résiliation du contrat de location ainsi qu'une estimation des paiements relatifs à la garantie de valeur résiduelle. L'obligation locative est par la suite évaluée au coût amorti au moyen du taux d'intérêt effectif pour refléter les changements dans les paiements de loyers.

La Société réévalue l'obligation locative (et apporte un ajustement correspondant aux actifs au titre de droits d'utilisation) dans l'une ou l'autre des situations suivantes :

- il y a eu un changement dans la durée du contrat de location, auquel cas la Société réévalue l'obligation locative en actualisant les paiements de loyers révisés au moyen d'un taux d'actualisation révisé;
- il y a eu un changement dans les paiements de loyers en raison de la variation d'un indice ou d'un taux, auquel cas la Société réévalue l'obligation locative en actualisant les paiements de loyers révisés au moyen du même taux d'actualisation qui avait été utilisé initialement pour déterminer l'obligation (sauf si le changement dans les paiements de loyers est attribuable à une variation d'un taux d'intérêt variable, auquel cas un taux d'actualisation révisé est utilisé); ou
- un contrat de location a été modifié et la modification du contrat de location n'est pas traitée comme un contrat de location distinct, auquel cas la Société réévalue l'obligation locative en actualisant les paiements de loyers révisés au moyen d'un taux d'actualisation révisé.

L'IFRS 16 reconduit pratiquement toutes les dispositions de la norme IAS 17 relatives à la comptabilisation par le bailleur. Par conséquent, le bailleur continue d'appliquer le classement à titre de contrats de location simple ou contrats de location-financement basé sur le transfert des risques et avantages inhérents à la propriété.

La Société a adopté les exigences de l'IFRS 16 le 31 mars 2019 selon la méthode rétrospective modifiée. Les périodes antérieures n'ont pas été retraitées. L'application de l'IFRS 16 n'a pas eu d'impact sur le solde des bénéfices non répartis au 31 mars 2019.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Trimestres clos les 22 juin 2019 et 23 juin 2018
(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux)
(non audités)

4. ADOPTION DE NOUVELLES NORMES COMPTABLES (suite)

La Société s'est prévaluée des mesures de simplification suivantes :

- appliqué la norme aux contrats qui avaient été précédemment identifiés comme des contrats de location en vertu de l'IAS 17 et de l'IFRIC 4. Les contrats qui n'avaient pas été précédemment identifiés comme des contrats de location ou comme des contrats contenant des contrats de location n'ont pas été réévalués ;
- appliqué le même taux d'actualisation pour un portefeuille de contrats de location présentant des caractéristiques similaires ;
- exclu les coûts directs initiaux de l'évaluation de l'actif au titre de droits d'utilisation lors de la transition ;
- comptabilisé les contrats de location à court terme et ceux dont les biens sous-jacents sont de faible valeur sur une base linéaire à titre de charge d'exploitation ; et
- comptabilisé chaque composante locative et les composantes non locatives qui s'y rattachent, à l'exception des taxes foncières, comme une seule composante de nature locative.

Au niveau de l'état de la situation financière, l'adoption de l'IFRS 16 a eu pour conséquence une augmentation des immobilisations corporelles de 315,2 millions de dollars et des passifs de 319,6 millions de dollars respectivement à la date de la première application en raison de la comptabilisation d'actifs au titre de droits d'utilisation et de la comptabilisation d'obligations locatives. La valeur des actifs au titre de droits d'utilisation a initialement été évaluée au montant des obligations locatives, puis ajustée des loyers à payer qui étaient comptabilisés dans l'état de la situation financière relativement à ces contrats de location immédiatement avant la date de première application.

Au niveau de l'état des résultats, l'adoption de l'IFRS 16 a engendré une substitution des charges locatives (13,7 millions de dollars en date du 23 juin 2018) par les intérêts sur les obligations locatives (1,4 million de dollars en date du 22 juin 2019) et les dotations aux amortissements (13,5 millions de dollars en date du 22 juin 2019) sur les actifs au titre de droits d'utilisation pour le premier trimestre de l'exercice financier. Les intérêts versés en vertu des obligations locatives sont présentés distinctement à l'état résumé du résultat global.

Concernant les flux de trésorerie, les remboursements du principal de l'obligation locative sont présentés distinctement dans la section « Activités de financement ».

5

VENTES, COÛT DES PRODUITS VENDUS ET BÉNÉFICE BRUT

	Trimestres de 12 semaines clos les					
	22 juin 2019			23 juin 2018		
	Succursales et centres spécialisés	Grossistes-épiciers	Total	Succursales et centres spécialisés	Grossistes-épiciers	Total
Ventes	693 202 \$	70 437 \$	763 639 \$	673 835 \$	80 816 \$	754 651 \$
Coût des produits vendus	345 564	38 123	383 687	333 025	42 413	375 438
Bénéfice brut	347 638 \$	32 314 \$	379 952 \$	340 810 \$	38 403 \$	379 213 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Trimestres clos les 22 juin 2019 et 23 juin 2018
(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux)
(non audités)

6

COMPTES CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

Les comptes clients et autres débiteurs au 22 juin 2019 incluent un montant à recevoir de la SQDC de 10,5 millions de dollars (14,9 millions de dollars au 30 mars 2019). De ce montant, 10 millions de dollars constituent des coûts de démarrage avancés par la Société pour le compte de la SQDC dans le but d'assurer le mandat de mise en œuvre des activités de vente de cannabis au Québec, lesquels demeuraient non soldés à la fin du trimestre. Les montants à recevoir à la fin du présent trimestre en lien avec la mise en œuvre de la SQDC portent intérêt au taux annuel de 2,3% appliqué mensuellement sur le solde moyen débiteur. Conformément à l'entente de versement intervenue entre les parties, un paiement complet est exigé au plus tard le 4 septembre 2019.

La Société agit à titre de prestataire auprès de la SQDC pour la livraison de certains services. La valeur de ces services est incluse dans les comptes clients et autres débiteurs au 22 juin 2019 et totalise 0,5 million de dollars (0,4 million de dollar au 30 mars 2019).

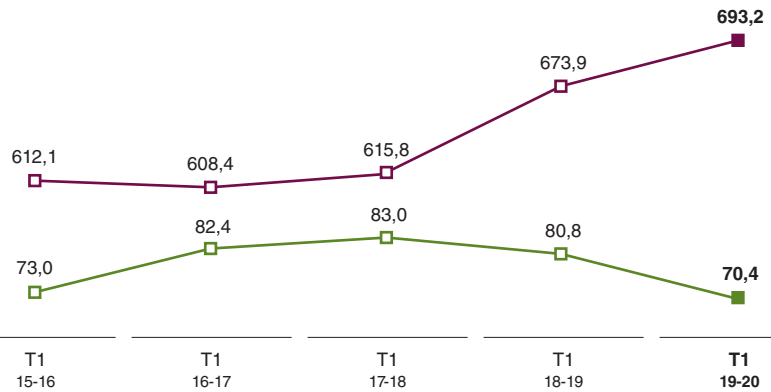
VENTES ET CHARGES NETTES

Trimestre de 12 semaines clos le 22 juin 2019

Évolution des ventes par réseaux

(en millions de dollars canadiens)

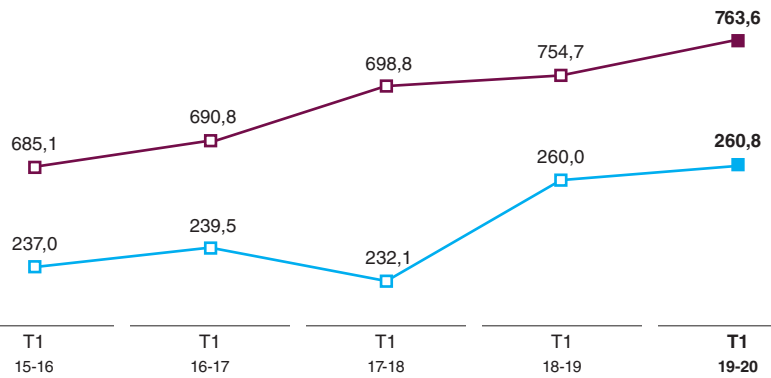
- Ventes – Succursales et centres spécialisés
- Ventes – Grossistes-épiciers



Évolution des ventes totales et du résultat net

(en millions de dollars canadiens)

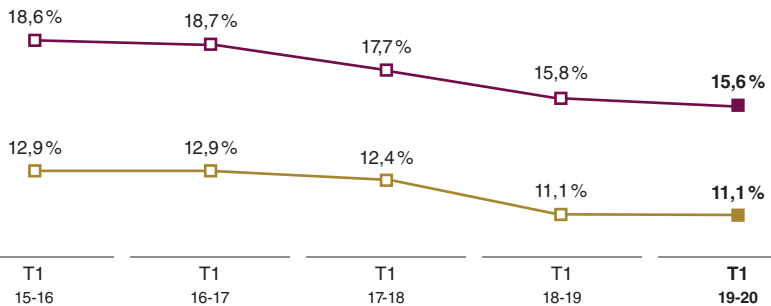
- Ventes totales
- Résultat net



Évolution des ratios de charges nettes et de rémunération

(en pourcentage des ventes)

- Ratio des charges nettes⁽¹⁾⁽²⁾
- Ratio de la rémunération du personnel



(1) Les charges nettes représentent les frais de vente et mise en marché, de distribution et d'administration, desquels sont déduits les revenus publicitaires, promotionnels et divers. Elles incluent également les charges financières nettes.

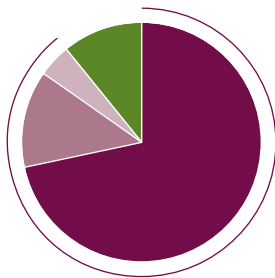
(2) Les états financiers intermédiaires résumés reflètent l'adoption, au 31 mars 2019, de la norme IFRS 16. Pour plus de précisions sur cette norme, consulter la note 4 des notes afférentes aux présents états financiers.

Certains chiffres comparatifs ont été redressés en fonction de la présentation adoptée au cours du trimestre.

RÉPARTITION DES VENTES

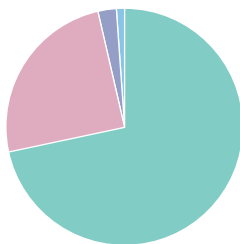
Trimestre de 12 semaines clos le 22 juin 2019

Ventes par réseaux



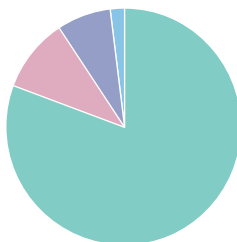
— Succursales et centres spécialisés	
● Consommateurs	72,1%
● Titulaires de permis	14,3%
● Agences et autres clients	4,4%
	<hr/>
	90,8%
● Grossistes-épiciers	9,2%

Ventes par catégories de produits



● Vins	71,5%
● Spiritueux	24,8%
● Boissons panachées	2,9%
● Bières, cidres et produits complémentaires	0,8%

Ventes en volume par catégories de produits



● Vins	78,1%
● Spiritueux	12,2%
● Boissons panachées	8,0%
● Bières, cidres et produits complémentaires	1,7%

SOMMAIRE DES VENTES

Trimestres clos les 22 juin 2019 et 23 juin 2018
(en millions de dollars canadiens et en millions de litres, sauf indications contraires)
(non audités)

	Trimestres de 12 semaines clos les	
	22 juin 2019	23 juin 2018
VENTES PAR RÉSEAUX		
Succursales et centres spécialisés		
Consommateurs	550,2 \$ 32,1 L	535,6 \$ 32,3 L
Titulaires de permis	109,5 5,0	107,3 5,1
Agences et autres clients	33,5 2,6	31,0 2,3
	693,2 39,7	673,9 39,7
Grossistes-épiciers	70,4 8,6	80,8 9,8
Ventes totales	763,6 \$ 48,3 L	754,7 \$ 49,5 L
VENTES PAR CATÉGORIES DE PRODUITS		
Vins	546,0 \$ 37,7 L	549,5 \$ 39,4 L
Spiritueux	189,8 5,9	179,3 5,7
Boissons panachées	21,4 3,9	19,0 3,5
Bières, cidres et produits complémentaires	6,4 0,8	6,9 0,9
Ventes totales	763,6 \$ 48,3 L	754,7 \$ 49,5 L
AUTRES INDICATEURS		
Variation annuelle (en pourcentage)		
Ventes (\$)	1,2 %	8,0 %
Ventes en volume (L)	(2,4) %	5,8 %
Prix de vente moyen au litre en succursale ⁽¹⁾	19,10 \$	18,60 \$
Achat moyen en succursale ⁽²⁾	48,78 \$	47,85 \$

(1) Consommateurs (excluant les taxes de vente)

(2) Déboursé moyen par les consommateurs (incluant les taxes de vente)

Certains chiffres comparatifs ont été redressés en fonction de la présentation adoptée au cours du trimestre.

INFORMATIONS TRIMESTRIELLES

Rétrospective des 5 derniers exercices financiers
(en millions de dollars canadiens, sauf indications contraires)
(non audités)

	T1 2019-2020	T1 2018-2019	T1 2017-2018	T1 2016-2017	T1 2015-2016
RÉSULTATS FINANCIERS					
Ventes	763,6 \$	754,7 \$	698,8 \$	690,8 \$	685,1 \$
Bénéfice brut	380,0	379,2	355,7	368,5	364,4
Charges nettes ⁽¹⁾⁽²⁾	119,2	119,2	123,6	129,0	127,4
Résultat net et résultat global	260,8	260,0	232,1	239,5	237,0
Revenus gouvernementaux ⁽³⁾	516,1	515,5	471,7	474,8	470,7
SITUATION FINANCIÈRE ET TRÉSORERIE					
Fonds de roulement net ⁽²⁾	65,5 \$	102,8 \$	49,6 \$	55,0 \$	45,2 \$
Actif total ⁽²⁾	1 155,6	816,0	781,5	731,1	688,6
Dividende et avances versés à l'actionnaire	330,0	315,0	301,0	300,0	275,7
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ⁽²⁾	277,2	330,7	269,1	259,7	270,2
CHARGES NETTES					
Rémunération du personnel ⁽⁴⁾	84,5 \$	83,8 \$	86,9 \$	89,1 \$	88,2 \$
Frais d'occupation d'immeuble ⁽²⁾⁽⁵⁾	20,5	21,1	21,5	21,9	21,3
Frais d'utilisation de l'équipement et des fournitures ⁽⁵⁾	8,7	9,4	10,5	10,1	9,9
Autres charges ⁽²⁾	5,5	4,9	4,7	7,9	8,0
	119,2 \$	119,2 \$	123,6 \$	129,0 \$	127,4 \$
INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS					
Projets immobiliers ⁽⁶⁾	1,8 \$	0,6 \$	1,6 \$	0,8 \$	1,5 \$
Développement des systèmes informationnels	1,3	0,4	2,1	2,6	2,0
Matériel roulant et équipement	0,2	0,1	0,3	0,2	0,1
	3,3 \$	1,1 \$	4,0 \$	3,6 \$	3,6 \$
RATIOS D'EXPLOITATION (en pourcentages des ventes)					
Bénéfice brut	49,8 %	50,3 %	50,9 %	53,3 %	53,2 %
Résultat net et résultat global	34,2 %	34,5 %	33,2 %	34,7 %	34,6 %
Charges nettes ⁽¹⁾⁽²⁾	15,6 %	15,8 %	17,7 %	18,7 %	18,6 %

(1) Les charges nettes représentent les frais de vente et mise en marché, de distribution et d'administration, desquels sont déduits les revenus publicitaires, promotionnels et divers. Elles incluent également les charges financières nettes.

(2) Les états financiers intermédiaires résumés reflètent l'adoption, au 31 mars 2019, de la norme IFRS 16. Pour plus de précisions sur cette norme, consulter la note 4 des notes afférentes aux présents états financiers.

(3) Comprennent le résultat net, les taxes de vente, la taxe spécifique sur les boissons alcooliques et les droits d'accise et de douane

(4) La rémunération du personnel inclut la masse salariale, les avantages sociaux, les coûts relatifs aux régimes de retraite ainsi que d'autres frais reliés aux avantages du personnel.

(5) Incluant les charges d'amortissements et l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation

(6) Comprennent principalement les coûts liés à la modernisation du réseau des succursales et au réaménagement des centres de distribution et administratifs

Certains chiffres comparatifs ont été redressés en fonction de la présentation adoptée au cours du trimestre.